

Descriptif du programme de rachat d'actions et mise en œuvre d'un contrat de liquidité

Hoffmann Green Cement Technologies (la « **Société** » ou « **Hoffmann Green** ») annonce aujourd'hui le lancement d'un programme de rachat d'actions et la mise en œuvre d'un contrat de liquidité.

Descriptif du programme de rachat d'actions

Assemblée générale ayant autorisé le programme de rachat d'actions

Assemblée générale des actionnaires de la Société du 3 septembre 2019.

Répartition par objectifs des titres de capital détenus

Hoffmann Green ne détient aucune action propre.

Objectifs du programme de rachat

1. animer le marché des titres de la Société, notamment pour en favoriser la liquidité, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'AMF et conclu avec un prestataire de services d'investissement dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF ;
2. mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ;
3. attribuer à titre gratuit des actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
4. attribuer des actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de mettre en œuvre tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ;
5. conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
6. remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
7. annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées afin de réduire le capital, dans le cadre et sous réserve d'une autorisation de l'assemblée générale extraordinaire en cours de validité ;
8. et, plus généralement, réaliser toute opération autorisée ou qui viendrait à être autorisée par la loi ou toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF, étant précisé que la Société en informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

Part maximale du capital social dont le rachat est autorisé

Les achats pourront porter sur un nombre d'actions qui ne pourra excéder 10% du capital social de la Société à la date de ces achats. Toutefois, le nombre d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5% du capital social.

Modalités de rachat

Les actions pourront être achetées par tous moyens, en une ou plusieurs fois, dans le respect de la réglementation boursière applicable et des pratiques de marché admises publiées par l'AMF, sur le marché ou hors marché, notamment en utilisant, le cas échéant, tous instruments financiers dérivés ou optionnels, pour autant que ces derniers moyens ne concourent pas à accroître de manière significative la volatilité du titre.

Montant maximum alloué au programme de rachat

10 000 000 €

Prix maximum d'achat des actions

54 € (soit 300% du prix des actions offertes au public dans le cadre de l'introduction en bourse de Hoffmann Green), étant précisé qu'en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ainsi qu'en cas de division ou de regroupement des titres, d'amortissement ou de réduction de capital, de distribution de réserves ou d'autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, ce prix unitaire sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Durée du programme de rachat

18 mois à compter de l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 3 septembre 2019.

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité

Hoffmann Green annonce avoir confié à Portzamparc SA la mise en œuvre, à compter du 8 novembre 2019, d'un contrat de liquidité conforme à la décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018.

Caractéristiques :

<i>Titres de capital concernés</i>	actions Hoffmann Green (Code ISIN : FR0013451044 / Mnémonique : ALHGR)
<i>Durée du contrat</i>	pour une durée initiale de 12 mois à compter du 16 octobre 2019, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 12 mois
<i>Date de mise en œuvre</i>	8 novembre 2019, à l'issue de la période de stabilisation suivant l'introduction en bourse de la Société
<i>Situations conduisant à la suspension du contrat</i>	dans les cas prévus par l'AMF et/ou Euronext, et en cas de suspension du cours des actions par Euronext, de situation exceptionnelle relative à Euronext Growth Paris, ou dans l'hypothèse où la Société ne dispose plus d'autorisation de rachat de

ses propres actions ou si le cours de l'action Hoffmann Green ne se situe plus dans les fourchettes d'intervention

<i>Situations conduisant à la cessation du contrat</i>	résiliation du contrat de liquidité
--	-------------------------------------

<i>Marché concerné</i>	marché Euronext Growth Paris
------------------------	------------------------------

<i>Moyens financiers affectés au contrat</i>	300 000 € en espèces
--	----------------------

A propos de Hoffmann Green Cement Technologies

Fondé en 2014, Hoffmann Green Cement Technologies conçoit, produit et commercialise des ciments innovants fortement décarbonés avec une empreinte carbone significativement réduite par rapport au ciment traditionnel.

Pleinement conscient de l'urgence environnementale et de la nécessité de réconcilier secteur de la construction, fabrication du ciment et environnement, le Groupe considère être à l'origine d'une véritable rupture technologique fondée sur la modification de la composition du ciment et la création d'un processus de fabrication à froid et propre, sans clinker.

Les ciments Hoffmann Green, fabriqués aujourd'hui sur un premier site industriel 4.0, sans four ni cheminée, en Vendée, adressent l'ensemble des marchés du secteur de la construction et présentent, à dosage équivalent et sans aucune modification du processus de fabrication du béton, des performances supérieures au ciment traditionnel.

Pour plus d'informations : www.ciments-hoffmann.fr

Contacts

Hoffmann Green	NewCap	NewCap
Jérôme Caron Directeur Administratif et Financier finances@ciments-hoffmann.fr 02 51 46 06 00	Sandrine Boussard-Gallien Théodora Xu Relations investisseurs ciments-hoffmann@newcap.eu 01 44 71 94 94	Nicolas Merigeau Relations Médias ciments-hoffmann@newcap.eu 01 44 71 94 98